

## **COMMUNE DE GRANCEY LE CHATEAU NEUVELLE**

### **Compte-rendu du conseil municipal du 09 août 2016**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 09 août 2016 à 20 h 30 sous la présidence de Patrick NOURISSAT, Maire.

**Présents** : Patrick NOURISSAT, Jean-Yves MENGUY, Cécile PONSOT, Sylvère CHEVALLIER, Jérôme FOLLEA, Eric LAMBERT, Patrick MUGNIER

**Excusés** : Léon LENZ – Boudou GANOU (pouvoir à Jérôme FOLLEA) - Alain LAMBERT (pouvoir à Sylvère CHEVALLIER) - Hubert BIDAUT

Le compte-rendu du 07 juillet 2016 est approuvé à l'unanimité des présents.

#### **Centre bourg : Emprunt et ligne de trésorerie**

Le Maire présente les différentes offres des banques sollicitées. Le conseil municipal retient :

- la proposition de la caisse d'épargne pour ouvrir une ligne de trésorerie d'un million sur une durée d'un an au taux de 4M +1%. Cette ligne de trésorerie sera remboursée au fur et à mesure de l'obtention des subventions et de la TVA.
- en priorité l'offre de la caisse des dépôts pour un prêt rénovation de 305 000 € sur 0% sur 20 ans et d'un prêt construction de 145 000 € de 1.10% sur 20 ans.
- Donne tous pouvoirs au Maire pour contracter et signer ces contrats.

#### **Centre bourg : validation plan de financement**

Le Conseil Municipal valide le plan de financement pour les travaux du centre bourg pour un montant de 1 864 940 € HT de dépenses et recettes.

#### **Locatifs**

Le Conseil Municipal prend connaissance de plusieurs départs de locataires à l'ancienne gendarmerie et à la poste.

#### **Vente bâtiment communal 7 Place des Halles**

Le Conseil Municipal réfléchit depuis un certain temps sur le devenir du bâtiment communal (ancienne gendarmerie) et les finances de la commune ne permettant pas d'entreprendre les travaux de rénovation, le conseil municipal décide de vendre le bâtiment communal 7 Place des Halles au prix de 131 200 € (estimation des domaines) et donne tous pouvoirs au Maire pour effectuer les démarches nécessaires.

#### **Affaires diverses**

- Le Pays Seine et Tille met à disposition des communes quelques ampoules à LED à destination des habitants. Le Conseil Municipal décide de les proposer aux locataires communaux.

- Le Conseil Municipal valide la motion de soutien proposée par l'AMF pour soutenir la candidature de la Villes de Paris pour les Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

### **Tour de table des conseillers**

Jean-Yves MENGUY rend compte du début de déménagement effectué ce week-end à la mairie pour vider les locaux où les travaux vont démarrer début septembre.